

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 juin 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 18
- Votants : 24

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – Mmes BRILLET L. - CHEVRIER B. – ROUXEL M. - M. LIAIGRE T. – Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - Mme ROUSSET C.

Absents : Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - M. TESSIER P. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J-F – M. HERCBERG qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C. - Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K.

MM.BLANDINEAU M. – BERTHOMÉ F. – Mme BERTAUD MF – Mme MOUSSEAU D.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) créée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Fanny JOLLY a été élue secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2023-43	Approbation Lieux-dits « Les Guignardières »	Oui à l'unanimité
2023-44	Approbation de la Convention pour la réalisation des travaux de restauration et d'entretien des marais et des cours d'eau	Oui à l'unanimité
2023-45	Approbation de la Convention de servitude pour l'établissement d'infrastructures de communications électroniques - SyDEV	Oui à l'unanimité
2023-46	Approbation de l'avenant à la convention de délégation de compétences entre la Région et la commune de SOULLANS du Transport scolaire	Oui à l'unanimité
2023-47	Approbation du Transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Le Petit Bel Air »	Oui à l'unanimité

2023-48	Approbation Projet fixant les règles d'ouverture de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne temps	Oui à l'unanimité
2023-49	Approbation du Projet fixant les autorisations spéciales d'absence pour les agents de la collectivité	Oui à l'unanimité
2023-50	Approbation - Bibliothèque de Soullans : adoption d'un règlement intérieur	Oui à l'unanimité
2023-51	Approbation - Bibliothèque : approbation de la charte des accueils de classe	Oui à l'unanimité
2023-52	Approbation - Bibliothèque : modification des tarifs	Oui à l'unanimité
2023-53	Approbation - Enseignement 1er degré : Participation des communes de résidence aux frais de scolarité des enfants qui y résident et scolarisés dans l'une des écoles maternelles ou élémentaires publiques de Soullans	Oui à l'unanimité
2023-54	Approbation - Modalité de l'avantage en nature repas au personnel communal- Modification de la délibération 2022.81	Oui à l'unanimité
2023-55	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte

Questions diverses :

Le Maire
Jean-Michel ROUILLÉ


